



Ecoles européennes

Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes

Unité de Développement Pédagogique

Réf. : 2010-D-411-fr-2

Orig. : FR

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE 2 PERIODES – 6^e ET 7^e ANNEES

**APPROUVE PAR LE COMITE PEDAGOGIQUE MIXTE PAR LA PROCEDURE ECRITE 2010/15 EN
DATE DU 14 AVRIL 2010**

**Entrée en vigueur : En septembre 2010 pour la 6^e année
 En septembre 2011 pour la 7^e année**

**Le programme 2010-D-411-fr-2 annule et remplace le programme 2001-D-75-fr-2 pour les 6^e et 7^e années
Le programme 2001-D-75-fr-2 reste toujours d'application pour les 4^e et 5^e années**

Programme

de Géographie 2 périodes en 6^e et 7^e année

Ce document est le nouveau programme de 6^e et 7^e année. Il est applicable à la rentrée 2010 pour la classe de 6^e et à la rentrée 2011 pour la classe de 7^e.

Il annule pour les classes de 6^e et 7^e le document 2001-D-75 (original FR), approuvé par le Conseil supérieur d'Alicante les 24-25 avril 2001.

1. PROGRAMME DE GEOGRAPHIE 2 PERIODES EN CLASSE DE 6^e ET 7^e

1.1 Objectifs généraux (communs à toutes les matières)

Le cycle secondaire des Ecoles européennes doit avoir pour double tâche d'assurer une formation de base et d'encourager le développement personnel des élèves dans un contexte social et culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Les élèves devraient apprendre à décrire, interpréter, juger et mettre leurs connaissances en pratique. Quant au développement personnel des élèves, il est assuré par toute une série de contextes d'ordre spirituel, moral, social et culturel. Il implique pour les élèves une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement dans lequel ils travaillent et vivent, et le développement de leur propre identité.

Ces deux objectifs principaux sont développés dans le contexte d'une conscience mise en évidence de la réalité européenne, dont la fonction caractéristique est la richesse des cultures européennes. Cette conscience et l'expérience acquise suite à la vie européenne partagée devraient mener les élèves au développement d'un comportement montrant le respect clair pour les traditions individuelles de chaque pays en Europe, en préservant en même temps leur propre identité.

1.2. Objectifs et compétences propres à la géographie

- Toutes les ressources habituelles de la géographie (cartes à toutes échelles, graphiques, statistiques, photographies, images satellites, textes, croquis...) sur tout type de support (manuels, articles, Dvd, SIG, Internet...) devraient être utilisées.
- Un apprentissage critique de l'utilisation d'Internet par les élèves doit être mis en place (préciser la source et sa fiabilité).
- De même, en fonction des thèmes au programme, il faut encourager les élèves à suivre l'actualité (par la presse papier de référence, la presse sur Internet, la télévision, la radio...).

1.3. Méthodes d'approche

- Le travail autonome doit être davantage développé en 6^e année.
- Il est nécessaire de recourir à des exercices d'expression orale, car ce sont des élèves de L2 et ils

- Les TICE doivent être utilisés bien évidemment non comme une fin en soi mais comme outils pertinents.
- La réalisation d'un travail de terrain est partie intégrante du programme.

2. CONTENU

2.1. Classe de 6^e

Sur une année scolaire estimée à 48 périodes d'enseignement réel (examens, tests, voyage déduits) chacun des 4 chapitres représente environ un volume d'une dizaine de périodes, auxquelles s'ajoutent 8 périodes pour un cinquième chapitre « à la carte », répondant à la demande de flexibilité des collègues. La progression reste au choix de l'enseignant.

Tout au long de ces thèmes, le cours devra s'appuyer sur des études de cas régionales illustrant le thème étudié. Ces exemples doivent être pris à des échelles différentes (un pays, une région, un continent) et à différents niveaux de développement (pays riches /pays pauvres).

L'année de 6^e doit permettre aux élèves d'acquérir une connaissance sur les grandes régions du monde à l'exception de l'Europe étudiée en 7^e année ; les exemples européens sont donc exclus des études. Il est possible de privilégier un exemple récurrent (un pays) mais sans exclure pour autant le reste du monde des exemples étudiés.

Thème	Contenu	Mots clé Concepts	Compétences	Nombre de périodes conseillées
Thème 1 Qu'est-ce que le développement ?	<u>Comment définir le développement ?</u> - Typologie et évolution de la typologie - Accepter l'idée de la complexité du monde actuel <u>Comment mesurer le développement ?</u> - Les différents indicateurs et leurs limites <u>Au moins un exemple d'un des aspects du développement.</u> L'enseignant a le choix entre une approche régionale ou thématique ou mêler les deux. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. <u>Approche régionale:</u> - Etude d'un NPI, d'un PMA ou d'un pays émergent, - Etude de l'Afrique subsaharienne ou de l'Amérique andine... face au développement <u>Approche thématique</u> - Pauvreté (malnutrition, épidémie - sida par exemple - accès à l'éducation, vivre avec 1\$ par jour...) - Le rôle des acteurs du développement : FMI, Banque mondiale, gouvernements, ONG... - Démocratie, préalable ou conséquence du développement ? - Conflits et géopolitiques - Le microcrédit source de développement ?	Développement, sous développement, Tiers monde, nord/sud, pays en régression PIB, PPA, IDH... NPI, PMA, pays émergent FMI, Banque mondiale, ONG, indice de pauvreté, démocratie, microcrédit	Argumenter Tous types de graphiques (y compris corrélation simple), cartes par anamorphose Recherche autonome et critique de documentation. Argumenter : sélectionner et hiérarchiser.	+/- 10 périodes

Thème 3 Enjeux environnementaux : gérer le risque ?	<u>Quels risques environnementaux ?</u> • Définition • Une étude de cas de risques naturels • Une étude de cas de risques industriels /anthropiques Ces 2 études doivent être faites à des <u>échelles différentes</u> et prises <u>dans des régions du monde différentes</u> (continent, pays riches/pauvres...) à l'exclusion de l'UE. Exemples : la mer d'Aral, la pollution urbaine en Chine, la salinisation, les marées noires, la pollution des sols, la qualité des eaux de mer, la pollution de l'atmosphère... <u>De la prise de conscience à la protection</u> • Les protocoles mondiaux, type Kyoto et suivants • Un exemple de sauvegarde (local, régional ou mondial) et/ou • Un exemple de réussite à l'échelle locale ou mondiale, au choix de l'enseignant, pour relativiser la vision négative du futur (ex: parc naturel, réduction des CFC...). <u>Vers un développement durable</u> Un exemple au choix : • Une activité durable (agriculture raisonnée, industrie, tourisme...) • Une étude de cas sur un projet de développement durable (à étudier ou à réaliser)	Risque, risque majeur, risque naturel, risque technologique, aléa, catastrophe, vulnérabilité Mesure (localisation, durée, fréquence, impact), prévision, prévention, gestion du risque Changement climatique, trou dans la couche d'ozone Accords internationaux Politiques à différentes échelles Acteurs	Lecture et interprétation de cartes, de photographies et d'images satellites Utilisation de SIG (ex : Géoportail de l'IGN) Recherche autonome et critique de documents Actualisation des débats Présentation orale/écrite (dans ou à l'extérieur de la classe)	+/- 10 périodes
---	--	---	--	-------------------------------

<u>Thème 4</u> La mondialisation : un risque ou une chance ?	<u>Qu'est-ce que la mondialisation ?</u> • Définition, origine • Les acteurs • Les moyens : transports, communications, Internet <u>Les effets positifs et négatifs de la mondialisation</u> • Les effets de la mondialisation sur le développement à partir de 2 ou 3 études de cas • Une réponse altermondialiste au choix (commerce équitable, microcrédit...)	Mondialisation	Argumenter, analyser l'actualité (divers médias), comprendre l'interdépendance croissante. Prendre en compte différents points de vue.	+/- 10 périodes
<u>Thème 5</u> Projet	L'enseignant a la latitude d'utiliser les 8 périodes restantes (en un bloc ou plusieurs) pour la construction d'un projet : • Etude d'un thème d'actualité • Approfondissement d'un thème au programme • Travail de terrain (préparation, collecte de données, réutilisation) • Etude de risque La forme de ce travail est laissée au choix de l'enseignant : • Travail en classe • Travail de terrain • Dossier, exposé, présentation Power Point, panneaux d'affichage, site web, blog...		Selon le choix de l'enseignant : -étude de terrain -collecte/analyse de données, enquête -vérification d'une hypothèse tous types de présentations	8 périodes

2.2. Classe de 7^e

Le programme porte sur l'Europe et l'Union européenne et s'organise autour de quatre grands thèmes. La progression reste au choix de l'enseignant. Le baccalauréat évalue les savoir-faire acquis en 6^e et 7^e année.

Tout au long de ces thèmes, le cours devra s'appuyer sur des exemples variés, non limités aux pays de la langue véhiculaire, tenant compte de l'ensemble du territoire européen.

Les élèves de 7^e terminant leurs études secondaires doivent être prêts à affronter leur futur universitaire, la maîtrise des savoir-faire est d'autant plus nécessaire.

Thèmes	Contenu	Mots clé / Concepts	Compétences	Nombre de périodes conseillées
Thème 1 L'Europe et l'Union européenne	<u>Qu'est-ce que l'Europe ?</u> Critères de définitions (géographiques, historiques, culturels) et leurs limites <u>Qu'est-ce que l'UE ?</u> • Les grandes étapes de la construction et leurs impacts • Les institutions: rôle et évolution <u>Quel futur pour l'UE ?</u> • Elargissement et/ou approfondissement • Déficit démocratique ? • Quelles solutions aux défis actuels ? <u>Etre européen ?</u>	«continent européen », frontière/limite CECA, traité de Rome, Marché commun, CEE, UE, espace Schengen, traités de Maastricht et Lisbonne, euro, acquis communautaire, démocratie Critères de Copenhague, élargissements, Constitution, supranationalité, fédéralisme Identité européenne, libertés fondamentales	Argumenter Cartographier Argumenter Empathie	6-8 périodes dont 2-3 périodes maximum en collaboration avec les collègues d'Histoire

Thème 2 : Un environnement naturel de plus en plus anthropisé ?	<u>Les atouts et contraintes de la situation de l'Europe</u> <u>Variété des paysages européens:</u> • Variété climatique en zone tempérée • Relief : atout ou contrainte pour les activités humaines ? <u>Des ressources naturelles variées mais limitées :</u> Répartition, enjeux, <u>une</u> étude de cas (forêt, eau, hydroélectricité, charbon, pétrole, énergies nouvelles...) <u>Risques et environnement:</u> Au moins <u>un</u> exemple parmi : évolution climatique, déforestation, sécheresse, inondations, tempêtes, pollution...	Latitude, influences maritime et continentale Milieux Orogenèse, tectonique des plaques Ressources renouvelables et non renouvelables, développement durable Changement climatique	Utilisation d'un atlas, des globes virtuels (ex. Google Earth...) Lecture de diagramme ombrothermique Schémas et cartes Argumenter, comprendre les modélisations	10-12 périodes
Thème 3 : Les Européens	<u>Où vivent les Européens ?</u> Répartition et facteurs explicatifs <u>Les villes européennes :</u> • Répartition et réseaux urbains • Caractéristiques et mutations • <u>Un</u> exemple au choix d'une métropole ou d'un enjeu urbain <u>Evolution démographique et conséquences</u> <u>L'UE et les flux migratoires</u>	Densité, mégapole Mégapole, métropole, ville monde, centre-ville, périphérie, périurbanisation, rénovation et réhabilitation urbaine Démographie post-transitionnelle, fécondité, vieillissement Migrations internes et externes. Politique de l'UE	Anamorphose, cartes de densité Paysages urbains, cartes topographiques, images satellites Pyramide des âges Différentes cartes dont cartes de flux migratoires	8 - 10 périodes

Thème 4 Des mutations économiques fondamentales	<u>L'agriculture en Europe</u> • Une activité en débat : poids économique, déclin de la population active, financement, impact sur l'environnement... • Evolution des paysages agricoles <u>Gérer la désindustrialisation</u> • Un exemple majeur de reconversion ET/OU • Innovation industrielle <u>Une tertiarisation croissante</u> • Le rôle des transports ET/OU • Le tourisme un secteur croissant ; un choix de développement économique ? ET/OU • Un autre exemple d'activité tertiaire <u>L'impact des politiques régionales de l'UE</u> • Disparités européennes et politiques de l'UE • Un exemple d'un espace européen en difficulté <u>et/ou</u> d'une région gagnante ; les effets de l'intervention de l'UE <u>L'ouverture de l'UE sur le monde</u> Enjeux et défis	Agriculture intensive, biologique, durable. PAC, OGM Friches industrielles, reconversion, délocalisation haute technologie, technopole Flux, réseaux, hubs, RTE-T (réseau transeuropéen) Tourisme de masse, tourisme durable Centre, périphérie, indicateurs, FEDER Aides européennes, OMC	Analyse de paysages, images satellite Carte topographique et analyse des mutations des paysages industriels Analyse de cartes et de paysages Analyse de cartes Utilisation de documents d'actualité	20-22 périodes
---	--	---	--	------------------------------

3. Organisation de l'enseignement et des apprentissages

3.1. Principes pédagogiques

Le cours est fondé sur une interaction entre le professeur et l'élève, chacun intervenant dans le processus d'apprentissage.

L'enseignement se fonde sur les points :

- la définition des objectifs
- la transmission des contenus et des savoir-faire
- l'enseignement comme éducation citoyenne
- les apprentissages à travers l'exemple, la découverte et la compréhension
- la mise en activité des élèves doit être privilégiée dans l'acquisition des savoirs

Bien que l'objectif principal soit l'acquisition des concepts géographiques, l'enseignant doit tenir compte du fait que l'apprentissage se déroule en langue II ; les stratégies d'apprentissage doivent tenir compte de l'hétérogénéité du niveau linguistique des élèves.

3.2. Stratégies d'apprentissage

Les stratégies d'apprentissage doivent être variées, les élèves impliqués dans le déroulement de la leçon, où les compétences écrites et orales doivent être mobilisées. L'enseignement prend en compte que l'élève est au centre de l'apprentissage ; travail à deux ou en équipe, les jeux de rôle, enquêtes... peuvent être utilisés, le cours magistral ne peut pas être l'unique forme d'enseignement utilisé ; le dialogue entre enseignant et élèves est primordial. La variété des compétences devrait s'appuyer sur le référentiel du processus de Lisbonne. L'utilisation des TICE est à privilégier.

Dans le monde du travail, il est nécessaire de développer des qualités telles que la sociabilité ou la créativité, cela repose aussi sur des stratégies d'enseignement où les élèves sont très engagés.

La pratique et les transferts (cognitifs et méthodologiques) sont deux phases fondamentales de la consolidation des connaissances et des techniques géographiques, des savoir-faire, des méthodes, des notions et des concepts (cf. vocabulaire géographique, topographie...).

Travail à la maison

Le travail à la maison devrait être utilisé comme un complément de la pratique scolaire car il joue un rôle important dans l'appropriation des connaissances et des savoir-faire (par exemple construction de graphique avec ou sans l'usage de l'ordinateur, interprétation de cartes...).

Il peut aussi préparer l'élève à aborder un nouveau thème d'étude, à mettre en œuvre des projets.

Le travail peut être de nature orale et/ou écrite.

Cependant, le professeur devra tenir compte de la charge de travail donné à l'élève dans les autres matières.

Travail interdisciplinaire

A l'interface entre l'approche naturaliste et l'approche humaine, la géographie se prête à un travail interdisciplinaire. Les sciences de la vie et de la terre, l'histoire, l'économie, la sociologie, les technologies de l'information sont des matières connexes à la discipline géographique. C'est pourquoi il est recommandé

de développer l'interdisciplinarité avec les professeurs concernés.

La coopération entre la langue maternelle et la langue véhiculaire est nécessaire pour améliorer les capacités d'expression de l'élève et leur compétence en géographie.

Ressources et activités

Les activités en dehors de la classe (visite, excursion, enquête...) sont essentielles pour la construction du savoir géographique ; la consultation et le recours aux journaux, aux émissions documentaires, radiophoniques ou télédiffusées, aux TICE (DVD et CD rom, Internet, SIG, podcast...).

Les expériences personnelles peuvent être exploitées mais demandent une analyse critique par l'élève et l'enseignant. Il est nécessaire de les replacer dans leur contexte géographique pour motiver l'élève et valoriser son potentiel au maximum...

4. Evaluation des apprentissages

4.1. Fonctions et principe des évaluations

L'évaluation peut être formative ou sommative.

L'évaluation formative est un processus continu. Son objet est de fournir à l'élève des informations sur ses acquis et doit ainsi l'aider à progresser. Elle joue un rôle important en matière d'orientation et de suivi pour l'élève, les parents et l'école. Ce type d'évaluation, qui ne doit pas revêtir le caractère d'une sanction, ne se traduit pas nécessairement par l'octroi d'une note chiffrée. En s'attachant en priorité à l'individu, elle incite l'élève à s'engager dans une auto-évaluation et l'encourage à améliorer ses performances.

Une telle évaluation permettra au professeur de faire le point sur les objectifs, les méthodes et les résultats de son enseignement.

L'évaluation sommative dresse un état précis et chiffré des savoirs et des savoir-faire acquis par l'élève à un moment donné.

Il conviendra dans tous les cas d'observer les principes suivants :

- *Les performances doivent être évaluées par rapport aux objectifs définis dans les programmes. Elles correspondent aux savoirs et savoir-faire qui s'y trouvent mentionnés.*
- *L'évaluation porte sur ce qui a été étudié en classe.*
- *Tous les types de travaux réalisés par l'élève en classe sont susceptibles d'être évalués : contributions orales et écrites, tests, travaux pratiques...*
- *Les élèves doivent connaître les efforts qu'il convient de fournir et les critères qu'il convient de respecter pour atteindre tel ou tel niveau.*
- *Les élèves devraient pouvoir comparer leur performance avec celles d'autres élèves dans la même section ou dans d'autres sections ; cela implique la nécessité de la collaboration entre les enseignants de même section ou de sections différentes.*

4.2. Participation en classe

La participation en classe est un élément important pour la note A dans l'évaluation de l'élève.

Cette dernière doit être fondée sur la qualité, le contenu et l'enthousiasme. On ne prendra pas en compte les compétences linguistiques dans l'évaluation à moins qu'elles ne créent un sérieux handicap dans la communication.

Elle doit tenir compte de :

- la bonne volonté de l'élève à contribuer de lui-même et régulièrement aux discussions et à répondre de la même manière aux questions
- la qualité et l'effort développés par l'élève dans les présentations orales (exposé, débat, discussion...)
- la pertinence des réponses aux questions posées par l'enseignant
- l'implication dans un groupe de travail...

La géographie est une discipline qui permet la participation orale de l'élève ; les enseignants sont encouragés à développer cette participation : débats, simulation, jeu de rôle, présentation de recherche personnelle ou d'un projet de groupe...

4.3. Travail écrit et test

Note A

- Travail écrit et test court

Le professeur fixera clairement les objectifs du travail demandé et donnera quelques indications sur la longueur et le niveau d'approfondissement exigés. Il veillera également à évaluer davantage les connaissances géographiques plutôt que le niveau de langue.

- Travail à la maison et travail de groupe sont inclus dans l'évaluation de l'élève ainsi que sa participation en classe lors de travaux de terrain.

Note B

Les deux notes B de la 6^e et de la 7^e année sont les résultats des deux tests par semestre.

L'évaluation porte sur une part du programme : l'élève doit être informé à l'avance des thèmes à réviser.

Les tests sont clairement présentés, bien structurés et comportent le barème pour chaque question. Les sujets sont formulés de telle manière qu'un élève faible en langue puisse les comprendre. Des documents clairs et récents (cartes, graphiques, statistiques ou autres documents) accompagnent les questions. L'élève doit être capable de réaliser un graphique simple.

Il peut être demandé à l'élève de critiquer les documents proposés. Les élèves sont encouragés à présenter clairement leur travail.

Les règles suivantes s'appliquent aux classes de 6^e et 7^e années :

Classes	Nombre par année	Temps imparti	Fréquence
6e	4	45 mn	2 par semestre
7e	4	45 mn	2 par semestre

Les corrections et commentaires sont écrits sur les copies et les fautes de langue sont soulignées afin d'aider l'élève à progresser. Les élèves sont encouragés à présenter clairement leur travail.

4.4. Baccalauréat

L'élève peut choisir de passer une épreuve de géographie orale à la fin du deuxième semestre.

4.4.1. Durée de l'examen

L'épreuve dure 20 mn, y compris le temps de la notation. Après avoir choisi son sujet, chaque candidat

bénéficie de 20 mn de temps de préparation.

4.4.2. Questions d'examen

- Les épreuves porteront en principe sur le programme de 7^{ème} année, tout en faisant appel aux connaissances antérieurement acquises, notamment en 6^{ème} année.
- Tous les candidats doivent avoir les mêmes possibilités de choix entre tous les sujets proposés
- On remettra le sujet tiré par le candidat dans le stock initial
- Le nombre de sujets sera égal au nombre de candidats plus 5. Pour les groupes à effectif élevé, le nombre de sujets sera au maximum au nombre de 20.
- L'examen porte sur les questions et les documents du sujet tiré au sort par le candidat.
- Toutes les questions et tous les documents de travail doivent être parfaitement lisibles c'est-à-dire clairement dactylographiés et reproduits. Une attention particulière doit être portée à la présentation des cartes, graphiques, photographies...

4.4.3 Déroulement des épreuves

- Chaque candidat tire au sort une enveloppe contenant un numéro. Les enveloppes ne comportent aucun signe distinctif. Le candidat reçoit le sujet correspondant à ce numéro. L'enveloppe est remplacée parmi les autres avant l'arrivée du candidat suivant.
- Un candidat peut refuser un sujet. Il tire alors un second sujet dans le lot des sujets restants. Il perd dans ce cas 20% de la note attribuée. Les examinateurs signalent ce refus sur la feuille de notation. La réduction est calculée par l'administration de l'Ecole.
- Dans la salle de préparation et la salle d'examen, un atlas agréé par l'enseignant est à la disposition du candidat.
- Pendant l'épreuve, le candidat doit utiliser le(s) document(s) fournis. Il peut se servir des notes rédigées pendant la période de préparation et il doit essayer de répondre à toutes les questions.
- Pendant la première partie de l'épreuve, le candidat doit avoir la possibilité de présenter lui-même un court exposé sur les questions posées sans être interrompu et sans se limiter à une simple lecture des notes rédigées pendant la période de préparation. On attend du candidat qu'il réponde à l'ensemble des questions. Cette première présentation devrait laisser suffisamment de temps pour des questions supplémentaires et une discussion. Les questions posées par les examinateurs peuvent servir à valoriser le potentiel des meilleurs candidats et à stimuler les plus faibles ; elles peuvent aussi aider le candidat s'il est incapable de prendre l'initiative lui-même.

4.4.4 Evaluation des épreuves

- L'épreuve doit donner au candidat la possibilité de montrer ses connaissances géographiques et sa capacité à utiliser les méthodes employées dans la discipline. La notation devra refléter ces deux aspects.
- Les examinateurs doivent garder en mémoire les règlements généraux concernant les questions posées dans une langue autre que la langue I (Doc. 2000-D-19, article 6.4.5.2.) : «*Les critères d'évaluation de la performance du candidat portent sur le contenu propre à la matière concernée, les déficiences éventuelles de la compétence linguistique du candidat ne pouvant influencer la notation de l'examen, sauf si ces déficiences nuisent à la communication avec l'examineur*».

- Lors de l'évaluation, les examinateurs se réfèrent aux principes et aux critères indicatifs suivants : on n'attribue pas de points à chaque question et la note reflète l'évaluation globale ; celle-ci doit rester flexible pour ne pas pénaliser les candidats qui se concentrent davantage sur une question.

Echelle indicative de notation

- | | |
|-------|---|
| 0 | en cas d'absence non excusée ou de fraude |
| 1 | le candidat ne s'exprime pas sur la question |
| 2-5,5 | <p>le candidat a commis une accumulation d'erreurs telles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une insuffisance de connaissances • trop d'erreurs de connaissances • une incapacité à argumenter • des incohérences ou des illogismes dans les propos • un manque de vocabulaire de base • des conclusions erronées ou injustifiées |
| 6-6,5 | <p>le candidat présente une connaissance suffisante mais non substantielle des faits. Il montre une capacité à décrire en des termes simples les éléments géographiques de la question. Il utilise de manière correcte le vocabulaire géographique.</p> <p>Cependant le candidat peut présenter des difficultés à mettre ses connaissances en relation avec d'autres éléments et à répondre aux questions des examinateurs.</p> |
| 7-10 | <p>les examinateurs sont invités à juger les différents niveaux de compétence en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les connaissances factuelles</i> • <i>les capacités à argumenter</i> • <i>les capacités à utiliser avec pertinence le vocabulaire et les méthodes</i> • <i>les capacités à analyser et à faire une synthèse, c'est-à-dire décrire, expliquer, interpréter, regrouper des idées</i> • <i>les capacités à mettre en relation les facteurs physiques, humains, économiques, politiques... d'une question géographique</i> • <i>la capacité à répondre à des questions supplémentaires avec assurance.</i> |

La note 10 est attribuée à tout candidat qui montrerait toutes les capacités énoncées ci-dessus

Les deux examinateurs attribuent individuellement une note de 0 à 10 à chaque épreuve avec demi-point autorisé. L'échelle de notation sera utilisée dans son intégralité.

La procédure d'attribution de la note comprend la performance du candidat en fonction des critères d'évaluation cités précédemment, mais aussi la discussion avec l'autre examinateur. Durant les premières épreuves, il est recommandé de n'attribuer la note définitive qu'après avoir examiné trois candidats. La note finale est la moyenne arithmétique des notes attribuées, moyenne qui peut comprendre deux décimales.

En annexe, est joint un ensemble de recommandations pour préparer les sujets oraux du baccalauréat.

Annexe 1

Quelques lignes directrices pour préparer les sujets :

DOCUMENTS

- Il est conseillé de ne pas multiplier les documents dans un sujet –un ou deux est souvent suffisant.
- Un large éventail de documents devra être utilisé pour l'ensemble des questions (tableaux, graphiques, cartes, textes...)
- Le candidat doit utiliser le(s) document(s) dans sa réponse.
- Le(s) document(s) peut être utilisé(s) comme un point de départ ou tout au long de la réponse au sujet.
- Les médiateurs devront être aussi récents que possible à moins qu'un sujet ne comporte un élément «historique » (par ex. : excédents de la P.A.C)
- Les médiateurs ne devront pas être trop compliqués.
- Les sources et les dates devront être précisées.
- Dans le cas de l'utilisation d'un texte, veiller à ce qu'il ne soit pas trop long (un maximum de 250 mots environ.)
- Une bonne qualité de reproduction est essentielle. La couleur devrait être utilisée si l'école en permet la reproduction.

STRUCTURE DU SUJET

- Chaque sujet doit se concentrer sur un thème du programme.
- Pour chaque sujet : 3 à 4 questions au total.
- Les questions devront être logiquement structurées.
- D'une manière générale, les questions commencent par une description du document, continuent par des éléments de connaissances et de compréhension des phénomènes (ex. remettre le document dans son contexte) et se termine par une discussion.
- Les courtes questions très « fermées » devront être évitées.

LANGUE

- Le niveau de langue devra être approprié.
- Les questions devront être exprimées de manière claire et directe.
- Le candidat doit pouvoir connaître le sens des mots utilisés pour exécuter les tâches (par ex. décrire, expliquer - analyser- et discuter.)
- De brèves définitions des mots difficiles (par ex. dans un texte) pourront être apportées si nécessaire.